

“ Quand l’humus s’en va, l’homme s’en va ”



Éco
trophées

En récompensant l’amendement organique appelé Bacteriosol jardin, d’un Grand Trophée d’or, le jury des Éco Trophées (auquel participait *Rustica*), présidé par Jacques Legros, a visé juste. Il distingue non seulement un éco-produit, apprécié des professionnels de la jardinerie, mais aussi la démarche de Marcel Mézy, un Aveyronnais attaché à préserver nos sols. “*Quand l’humus s’en va, l’homme s’en va*”, dit volontiers cet éleveur de pur-sang, installé à Bozouls à une enjambée du plateau de l’Aubrac. Depuis 30 ans, il cherche à offrir aux agriculteurs une alternative naturelle aux intrants chimiques. “*C’est en mélangeant les composts de divers végétaux récupérés dans les bois et les prairies que tout a commencé*, raconte-t-il. *J’ai mis au point, au fil des ans, des amendements qui permettent la production rapide d’humus et activent la transformation biologique des fumiers et des lisiers.*”

D’autres agriculteurs témoignent : “*Nos bêtes sont moins malades et les terres gagnent en fertilité.*” Fort de son expérience, Marcel Mézy s’associa aux frères Fabre (Aveyronnais également). En 1992, ils créèrent une entreprise pour les marques Bacteriosol et Bacteriolit (un additif de compostage). “*Parce que les gens s’empoisonnent parfois davantage dans leurs jardins*”, ce paysan-chercheur s’apprête à leur proposer Bacteriosol jardin. “*Douze plantes différentes entrent dans la composition de notre éco-produit*”, poursuit Marcel Mézy qui a également veillé à la réalisation de sacs en papier kraft, 100 % naturel, utilisant uniquement des encres à l’eau. Ce souci de cohérence, en faveur des sols comme du monde végétal, a donc été reconnu à sa juste valeur : une notable contribution à la sauvegarde de la planète jardin.

Alain Raveneau

Site : www.bacteriosol-jardin.fr



Marcel Mézy